

LETTRE D'ENTENTE
ENTRE
HYDRO-QUÉBEC
ET
LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ

Objet : Report de vacances Sylvain Gagné (matricule 20028)

Considérant que M. Sylvain Gagné, ingénieur d'essais au Laboratoire Haute tension, a été en absence maladie entre le 27 janvier 2010 et le 21 janvier 2011 et de retour à temps plein depuis le 7 mars 2011;

Considérant qu'il n'a pu écouler son crédit de vacances annuelles de 25 jours 2010-2011;

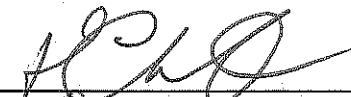
Malgré toute disposition contraire prévue à la convention collective, les parties conviennent ;

1. De reporter 20 jours de vacances du solde de 2010-2011 au crédit de vacances annuelles de 2011-2012;
2. L'employé s'engage à écouler tout son solde de vacances ainsi reporté dans les 12 mois sinon elles seront annulées.

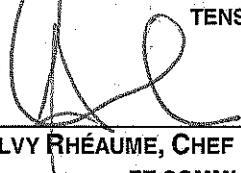
Cette entente ne s'applique qu'à ce cas particulier et ne doit pas servir de précédent dans d'autres circonstances.

Signée à Varennes, le 20 mai 2011

HYDRO-QUÉBEC

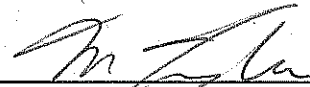


**DANIEL CHRÉTIEN, CHEF LABORATOIRE HAUTE
TENSION**

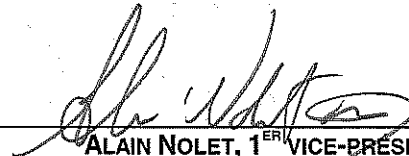


**SYLVY RHÉAUME, CHEF RESSOURCES HUMAINES
ET COMMUNICATION**

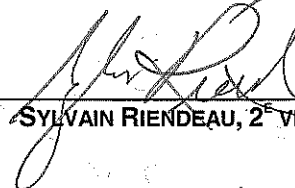
**SYNDICAT PROFESSIONNEL DES SCIENTIFIQUES
DE L'IREQ**



MICHEL TRUDEAU, PRÉSIDENT



ALAIN NOLET, 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



SYLVAIN RIENDEAU, 2^E VICE-PRÉSIDENT